



## ASSEMBLEE GENERALE du 18 Novembre 2016

### SAINT LYE LA FORET

**ABSENTS EXCUSES :** Mr et Mme JAFFREDO, Mr et Mme RAVIER, Mme BRUANT ZORNETTE, Mme BLIN Mme CERRIER DENIS, Mr POSTE, Mr MENEAU, Mr LEIZOUR

#### LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 18H30

Il remercie les adhérents de leur présence et donne la parole à la secrétaire, Nicole BEAUD'HUY.

Les membres ayant pu prendre connaissance du rapport de l'assemblée générale du 7 novembre 2015 sur le site de la mairie de Saint Lyé, la secrétaire demande s'il y a des remarques.

Le compte rendu de l'AG 2015 est approuvé à l'unanimité.

#### RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

La CSS (Commission de Suivi de Site) s'est tenue le 24 mai 2016 sur le site de CHEVILLY. Les membres de la CSS, élus étaient présents :

Collège administration de l'état (3 représentants) Collège collectivités territoriales (2 représentants du conseil général et 4 des communes) Collège exploitants (2 représentants SITA) Collège salariés (2 salariés protégés du site) Collège riverains (3 représentants d'associations dont le Président de L'APENO).

Mr MOPTY remplace Mme GUESDON à la direction du site .L'audit de contrôle a renouvelé la certification ISO pour 2015 suite à la visite de l'inspection des établissements classés.

L'effectif du site se compose de 12 collaborateurs (6 au stockage 5 au centre de tri 1 au compostage)

#### BILAN D'ACTIVITE 2015

En 2015 le tonnage des déchets entrants s'élève à 53 058 (pour rappel, l'objectif de rentabilité est de 90 000) en nette diminution par rapport à la moyenne des années précédentes (pour cause de valorisation des déchets et recyclage en hausse constante)

Répartition du tonnage en enfouissement Loiret : 31 109, autres dont région parisienne ; 17 453 plus 4 496 en recouvrement.

Compte tenu de la diminution de l'activité, l'exploitant prévoit que l'enfouissement pourrait se poursuivre jusqu'en 2030.

#### GESTION DES EFFLUENTS LIXIVIATS

Les lixiviats sont toujours évacués vers les STEP de l'agglomération d'ORLEANS 7 533m<sup>3</sup> et 3 502m<sup>3</sup> en STEP mobile. Des dépassements de seuil ont été constatés lors d'analyses (laboratoire CARSO) concernant l'azote global et l'arsenic sur CHEVILLY 2 et l'indice d'hydrocarbure sur CHEVILLY 1. Il conviendra de surveiller l'évolution de ces taux.

Les alvéoles 10 et 11 sont encours d'exploitation les 12 A et B sont en cours d'aménagement.

#### SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES et PLUVIALES

Aucun impact sur la qualité des eaux n'a été constaté lors des 4 analyses effectuées.

Les analyses réalisées sur les 5 piézomètres par un laboratoire agréé ne révèlent aucun dépassement des normes autorisées. Néanmoins quelques taux limites sont à surveiller (carbone organique total, demande chimique et biologique en oxygène) plus particulièrement sur le piézomètre 2.

#### GESTION DU BIOGAZ et BIOREACTEUR

Un Arrêté du 06 12 2013 autorise à valoriser le biogaz en traitant les lixiviats : 48 puits de captage sur le site dont 25 mixtes (gaz+lixiviats).

Le taux de fonctionnement de la torchère est de 98% Les paramètres de rejets sont conformes aux normes. Mr ERTUS précise que les résultats devront être améliorés dans la perspective de produire de l'électricité (tonnage insuffisant pour le moment).

Le bioréacteur utilise la circulation des lixiviats dans la masse des déchets pour assurer une répartition optimale de l'humidité et des nutriments et d'accélérer les processus de biodégradation des déchets. Une couverture étanche permet de diminuer la production de lixiviats et un captage optimal du biogaz.

Il permet d'optimiser les conditions de biodégradation des déchets pour arriver à un état stabilisé en moins de 30 ans et réduire les risques environnementaux par une meilleure maîtrise des processus internes au stockage.

L'exploitation en mode biréacteur a débuté en mai 2013, en 2016 elle a été mise en place sur les casiers 8, 9 et 10.

## **ODEURS**

Malgré les mesures mises en place les odeurs restent perfectibles suivant le temps (vent brouillard) et surtout certains jours en fonction de certains travaux effectués.

**RAPPEL** il convient de signaler **au 0 800 813 913** tout problème.

## **AMENAGEMENTS et TRAVAUX**

### **2015**

Les clôtures périphériques ont été renforcées.

Le casier 10 a été recouvert d'argile. Le puits mixte du casier 10 a été raccordé.

Divers travaux de voirie ont été effectués ainsi qu'un aménagement du quai de vidage.

### **2016**

Une modification du captage de biogaz est intervenue sur CHEVILLY 1. Il y a eu création des alvéoles 12 A et 12B .Une extension de la voirie du captage de biogaz et des lixiviats jusqu'au casier 11.

Les clôtures sont vérifiées chaque semaine et aucun problème n'a été relevé.

Tous les travaux feront l'objet d'un suivi de l'APENO.

## **INCIDENTS et SECURITE**

Il y a eu 30 refus de déchets qui auraient pu être valorisés. Un déclenchement de contrôle de radioactivité (iode utilisée en milieu médical) en juillet a conduit à isoler le chargement jusqu'à ce que le taux de radioactivité réponde aux normes.

Dans le cas de surcharge des camions l'exploitant informe l'entreprise concernée et un rappel à l'ordre des chauffeurs est fait.

Les 9 et 17 11 2015, 2 débuts d'incendie ont été maîtrisés par les pompiers d'ORLEANS et le personnel du site.

A ce sujet l'APENO va redemander au SDIS si les exercices sont réalisés et à quelle fréquence.

## **COTISATIONS**


Il est décidé après consultation de l'assemblée de suivre les propositions du bureau et de les fixer comme suit :

- Cotisations des associations : 10 €
- Cotisations des particuliers : 5 €
- Cotisations des communes : 15 € (- 1000 h), 20€ (+1000h – 10 000h), 50 € (+10 000h).

Ces baisses de cotisations permettront de garder un lien avec toutes les communes adhérentes car certaines voulaient quitter l'APENO en raison de budgets municipaux en diminution.

Les élus ont souhaité que la cotisation soit forfaitaire et non fonction du nombre d'habitants.

**Le rapport moral soumis au vote est approuvé à l'unanimité.**

<b>COMPTES RENDU FINANCIER 2015-2016</b>																	
		ARRETE AU 30 09 2016															
<b>REPORT SOLDE Cpte courant au 01/10/2015</b>		<b>9 141,46 €</b>															
RECETTES		DEPENSES															
SUBVENTIONS COLLECTIVITES 2016	1 080,50	CB SUPER U AG 2015	42,46														
ADHESIONS ASSOCIATIONS 2015 2016	100	COTISATION MAUVES VIVANTES	15,00														
ADHESIONS PARTICULIERS 2015 2016	480																
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 660,50</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>57,46</b>														
VIREMENT sur Livret Bleu	5 000,00																
SOLDE Compte courant CM 30 09 2016	5 744,50																
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>SOLDE LIVRET BLEU</td> <td style="text-align: right;">8 699,25</td> </tr> <tr> <td>INTERETS 2015</td> <td style="text-align: right;">77,87</td> </tr> <tr> <td>DEPOT</td> <td style="text-align: right;">5 000,00</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAUX</b></td> <td style="text-align: right;"><b>13 777,12</b></td> </tr> </table>		SOLDE LIVRET BLEU	8 699,25	INTERETS 2015	77,87	DEPOT	5 000,00	<b>TOTAUX</b>	<b>13 777,12</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>SOLDE Compte courant</td> <td style="text-align: right;">5 744,50</td> </tr> <tr> <td>SOLDE LIVRET BLEU</td> <td style="text-align: right;">13 777,12</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL GENERAL au 30.09.16</b></td> <td style="text-align: right;"><b>19 521,62</b></td> </tr> </table>		SOLDE Compte courant	5 744,50	SOLDE LIVRET BLEU	13 777,12	<b>TOTAL GENERAL au 30.09.16</b>	<b>19 521,62</b>
SOLDE LIVRET BLEU	8 699,25																
INTERETS 2015	77,87																
DEPOT	5 000,00																
<b>TOTAUX</b>	<b>13 777,12</b>																
SOLDE Compte courant	5 744,50																
SOLDE LIVRET BLEU	13 777,12																
<b>TOTAL GENERAL au 30.09.16</b>	<b>19 521,62</b>																

**Le rapport financier soumis au vote est approuvé à l'unanimité.**

#### RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU (5 membres sortants)

Les 5 sortants JC GOMBAULT, N BEAUD'HUY, B MATHIEU, C BEURIENNE et J CHASLINE sont reconduits dans leur mandat (aucun autre candidat ne s'étant présenté).

La candidature de Mr LAMOUREUX (de 2015) est soumise au vote de l'assemblée afin d'être validée. Il est élu en tant que membre du bureau à l'unanimité.

#### QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

Notre association est très importante dans son rôle de suivi et de contrôle des activités de ce centre de traitement des déchets. Cette vigilance rendra possible une action rapide si le besoin s'en faisait sentir.

Ramassage des déchets effectué par les membres de l'association : 240Kg

Ramassage effectué avec les enfants des écoles et en partenariat avec le SIRTOMRA : 40Kg.

Ces opérations seront renouvelées en 2017.

Les comptes de l'association devant être contrôlés par des membres n'appartenant pas au bureau il est demandé que 2 personnes se proposent pour ce contrôle. Mme Chantal LAMBIN et Mr Jean Luc BLANCHARD sont élus vérificateurs aux comptes à l'unanimité.

Un laboratoire a été sollicité pour les analyses d'eau le devis signé le 06 07 2016 s'élève à 930€ (ttc).

Il faudra ajouter à ce budget les honoraires de l'huissier (70/80€ heure). Dès que les conditions météorologiques le permettront il sera procédé aux analyses.

La séance est levée à 19h30.